



Secrétariat Général

EXTRAIT N°77/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE

VILLE DU SAINT-ESPRIT

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et de publication : 03 juillet 2026

Séance du **09 juillet 2026**

=====**~~08~~**=====

Présidence de M. Fred Michel TIRAULT, Maire

Mme Patricia **BOCLÉ-BRIAND**, Secrétaire de séance

====**~~08~~**=====

L'An Deux Mille Vingt-six, le jeudi 09 juillet à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville du SAINT-ESPRIT régulièrement convoqués, se sont réunis à la Médiathèque Alfred MELON-DEGRAS, lieu désigné pour leur séance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Étaient présents : M. Fred Michel TIRAULT, Maire et Président - M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE - Mme Patricia BOCLÉ-BRIAND - M. VIRGAL Sullivan - Mme Cynthia Denise JACOB (Adjoints) M. Antoine GOLD-DALG - M. Alain DEDE - M. Athanase MONDESIR - M. Christian MARTIAL - Mme Maryse GOUJON - M. Guybert FIRMIN - Mme Sarah HOSPICE (arrivée à 18h43) - M. José CICERON - Mme Ketty MARIE-LUCE - Mme Marie-Thérèse JEAN-BAPTISTE-SIMONNE - Judith DIALLO JEAN-BAPTISTE - M. Jean-Luc EBION - Mme Audrey BERNADINE - Mme Sandrine DANTIN-LUCE-VERONIQUE - Mme Sabrina TOUYA-PILON - Mme Stéphanie PARTY LARCHER - Mme Marielle PIED - Mme Sonia GROS-DESORMEAUX - M. Dominique HEJOAKA (Conseillers Municipaux).

Etaient absents (es) excusés (es) :

Procurations :

- Mme Sylvia ELISMAR JEAN-BAPTISTE-SIMONNE à M. Guybert FIRMIN
- M. Erick PIGNOL à M. Athanase MONDESIR
- M. Jocelyn ALCINDOR à Mme Sabrina TOUYA-PILON
- M. Jéo LOF à Mme Sandrine DANTIN-LUCE-VERONIQUE
- M. Jordan AGNOLY à M. VIRGAL Sullivan
- M. Raymond ROSEAU à M. Alain DEDE
- M. Edouard OURMIAH à Mme Sonia GROS-DESORMEAUX

Étaient absents (es) :

- Mme Peggy FAGOUR
- Mme Audrey CABRERA

Secrétaire de séance :

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. Mme Patricia BOCLÉ-BRIAND est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle déclare accepter.

À l'issue des élections municipales et après la prise de fonction du nouveau conseil municipal, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune, conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- De 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants dans les communes de plus de 2 000 habitants

La durée du mandat des commissaires est identique à celle du mandat du conseil municipal. La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée par le Directeur régional des finances publiques de manière à assurer une représentation équitable des contribuables imposés à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité locale directe : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Elle formule également des avis sur les réclamations portant sur des questions de fait relatives à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La commission est désignée à partir d'une liste de contribuables proposée sur délibération du conseil municipal, en nombre double (soit 32 propositions).

Proposition de contribuables appelés à siéger à la CCID du Saint-Esprit

1. Monsieur ZERAMBE Jean-Claude
2. Madame DUVAL Viviane
3. Monsieur CADIGNAN José Bernard
4. Madame APOCALE Clara
5. Monsieur COUVREUR Florian
6. Madame BERTON Laura
7. Monsieur ABDAS Samuel
8. Madame PERINA Marie-Gabrielle
9. Monsieur OURMIAH Edwin
10. Madame DELEM Danielle
11. Monsieur TANASI Ernest
12. Madame HAYOT Lucie
13. Monsieur CUPIT Soundjata
14. Madame LHEUREUX Martine
15. Monsieur LUBIN Bruno
16. Madame LAURENT Rose-Marie
17. Monsieur M'VOULA Serge
18. Madame ROC Cindy
19. Monsieur GAUTHIER Ernest
20. Madame BERNADINE Renée
21. Monsieur GROS DUBOIS Marcel
22. Madame ARNERIN Mathile
23. Monsieur GILLANT Serge
24. Madame ANTONIO Christelle

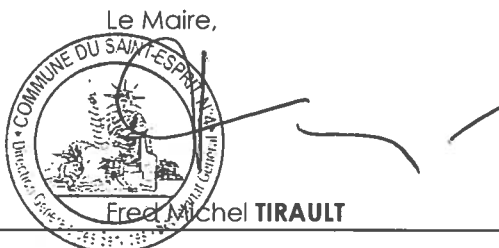
25. Monsieur CATAN Emmanuel (S)
26. Madame NARVAL Liliane (S)
27. Monsieur LANISTA Joël (S)
28. Monsieur GLORIANNE Mathieu (S)
29. Monsieur LANDES Serge (S)
30. Monsieur GIRIER-DUFOURNIER Félix (S)
31. Monsieur DUVAL Miguel (S)
32. Monsieur MAC Emile (S)

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :**

1. **ARRÊTE** la liste des 32 contribuables (16 titulaires et 16 suppléants) proposée en vue de sa transmission au Directeur régional des finances publiques de la Martinique, chargé de procéder à la désignation des membres de la Commission communale des impôts directs (CCID) ;
2. **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents utiles et pièces afférentes à ce dossier.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Maire lève la séance à 19h45. Fait et clos les jour, mois et an que dessus et les membres présents ont signé.

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Saint-Esprit, le **03 Aout 2026**

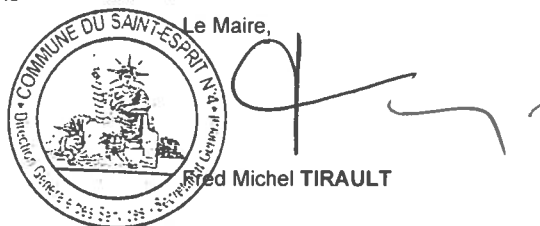
Le Maire,

Fred Michel **TIRAULT**

La secrétaire de séance,

Patricia **BOCLÉ-BRIAND**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte, informe que le présent extrait des délibérations du Conseil Municipal peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Martinique dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Transmis en sous-préfecture du MARIN, le - **5 AOUT 2026**

Le Maire,

Fred Michel **TIRAULT**

